

PARLONS PLANTES :

L'ortie

- *Urtica dioica* -

VÉGÉTAL 100% NATUREL



- Stimule la croissance et les défenses
- Favorise l'équilibre nutritionnel et réduit la chlorose
- Renforce la protection mildiou

PROTECTION & DÉFENSES

- Action indirecte par voie systémique contre les pathogènes
- Diminue l'humidité en surface des feuilles



PHYSIOLOGIE

- Stimule la croissance
- Fortifie les défenses (stress abiotiques)
- Aide à la régénération des cellules et active la cicatrisation
- Améliore la circulation de la sève
- Limite l'oxydation cellulaire

NUTRITION

- Favorise l'équilibre nutritionnel
- Aide à reconstituer le stock minéral et vitaminique
- Réduit la chlorose ferrique



Références : • VICHARD J. La Phytothérapie appliquée aux vignes expliquée par les plantes. Pacte Végétal. 2023. P60. • PACYGA et al. 2024. <https://www.mdpi.com/2223-7747/13/6/843>. • HONG-CHUN et al. 2020 - <https://doi.org/10.1016/j.jecoenv.2019.109790>. • YOSHIKAWA et al. 1993 - <https://cdsciencepub.com/doi/10.1139/m93-173>. • TANTAN et al. 2023. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/36802037>. • SULIBURSKA J. & KACZMAREK K., 2012 - <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/21916535>. • JESZKA-SKOWRON et al. 2022 - <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/35807487>. • E. PETIOT et P. GOATER "Les alternatives biologiques aux pesticides", Ed. TERRAN 2020. • Bernard BERTRAND, J.Paul COLLAERT et Eric PETIOT "Purin d'ortie et compagnie" - Ed. TERRAN 2012. • Peut-on stimuler les mécanismes de défense de la vigne ? Une nouvelle méthode pour évaluer le potentiel des éliciteurs. • K. GINDRO, S. GODARD, I. DE GROOTE et O. VIRET, Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil ACW. • LAPRAZ J.C. CARILLON A. Plantes Médicinales, phytothérapie clinique intégrative et médecine endoigénique, 2022, LAVOISIER TEC ET DOC. P499.



Gamme DE SANGOSSE :

Infusion d'ortie Urtica®

PHYSIOLOGIE (SNUB)

- [Stimule la croissance
- [Favorise l'équilibre nutritionnel
- [Fortifie les défenses
- [Limite la chlorose

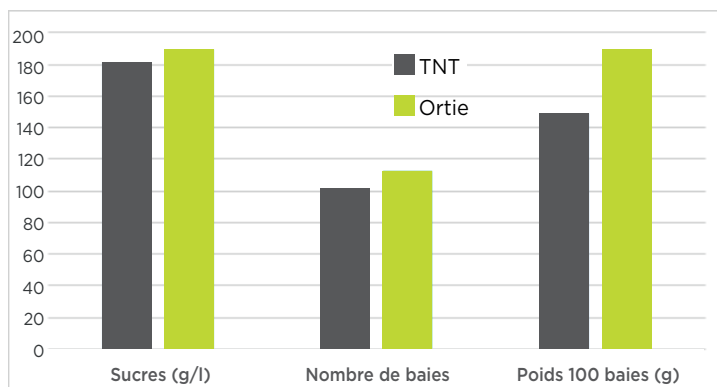
Formulation : SC (Solution Concentrée).

Le process industriel BIOVITIS garantit la stabilité des produits et la régularité de leur teneur en principes actifs. Ils sont conservables et utilisables comme la plupart des produits de protection des plantes.

Positionnement et doses d'emploi :

STADE	Sortie des feuilles	2 - 3 feuilles étalées	Grappes visibles	Grappes séparées	Boutons floraux séparés	Floraison	Nouaison	Petit pois	Fermeture	Véraison	Récolte
BBCH	11	13	53	55	57	65	71	75	77	81	89
SNUB	Infusion d'ortie Urtica® 2,5 à 5 L/ha jusqu'à 12 applications/an										

- L'infusion de feuilles d'ortie s'utilise en complément de vos traitements habituels. Utiliser un volume d'eau de 100 à 300 L/ha.
- Débuter les applications dès le premier traitement pour maximiser les phénomènes cumulatifs en protection et physiologie.
- DOSE : 2,5 à 5 L/ha
 - 1er Traitement : 5 L (si ortie seule) afin d'initier les phénomènes physiologiques ; à partir de 2 plantes en association, la dose peut être diminuée à 2,5 L
 - Renouveler à 2,5 L/ha (5 L/ha en cas de forte pousse, stress physiologique important, lessivage du produit associé ou cadence dépassée (plus de 10-12 jours)).
- 3 traitements sont recommandés pour bénéficier d'un effet cumulatif des composés actifs.
- Privilégier l'ortie dès les premiers traitements en cas de problématique de vigueur, de chlorose, de stress climatique.
- Diminuer ou stopper les traitements à base d'ortie en cas de forte pousse ou d'excès végétatif.
- Intérêt d'associer ou d'alterner Osier, Prêle et Ortie pour bénéficier de la complémentarité des 3 plantes.



Influence de l'usage de URTICA® sur la qualité

Expérimentation conforme au référentiel BPE

Conditionnements : Bag in Box 10 L - autre : nous consulter.

Conservation : stocker au frais et hors gel à l'abri de la lumière et de l'humidité.

FABRIQUÉ EN
FRANCE

Urtica® / Infusion d'ortie - Préparations Naturelles Peu Préoccupantes (PNPP) conformément à l'article L253-1 du Code Rural. Substances Naturelles à Usage Biostimulant (SNUB) à base d'extraits végétaux. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. **BIOVITIS S.A.S.**, au capital de 11.000 Euros - 410.805.717 RCS Bordeaux - N° TVA intracommunautaire : FR 564108055717 - 36 rue Nicéphore Niépce - 33510 Andernos-les-Bains (France). Agrément n° AQ00074 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. **DE SANGOSSE S.A.S.**, au capital de 8.347.208 Euros. 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896 - Bonnel - CS 10005 - F 47480 Pont-du-Casse - Tél. 05 53 69 36 30 - www.desangosse.fr - Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. **Edition 02/2026** GR - Annule & remplace toute version précédente. Crédit photo © iStock.

DE SANGOSSE
by DSG

#PositiveProduction®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.